

La Minerve



MUNICIPALITÉ  
DE LA MINERVE

RÉSEAU D'AQUEDUC

COMMUNIQUÉ

## LEVÉE DE L'AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION

La Minerve, le 13 juin 2025.

AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC,

Suite à l'avis d'ébullition préventif émis en date du 4 juin dernier, nous vous avisons **qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.**

Les résultats des analyses sont conformes aux normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et greffière-trésorière